



Je déménage a 480klm de mon domicile actuel

Par **guinvarch**, le **09/03/2011** à **12:32**

Bonjour,

je suis sur le poin de demenager je suis separer j ai une fille de 11 ans que j ai la garde mon ex me verse une pencion alimentaire de 110 euros par mois est il dans son droit de me demander de partager les frais detranport pour venir et racompagner ma fille tous en sachent que je risque de demenager a 480klm de mon domicile actuel .pouver vous me donner une repoce sur ce sujet a l avance merci

Par **mimi493**, le **09/03/2011** à **13:41**

Que dit le jugement actuel ?

Par **celia58**, le **09/03/2011** à **14:38**

En général le parent qui s'éloigne doit supporter les frais de transport pour que son enfant puisse rendre visite à l'autre (entre en compte les situations financières de chacun, les raisons du départ ..).

S'il accepte de paratger c'est dèjà pas mal.